



QUAND L'AUTORITÉ REPRENDRA T'ELLE SA PLACE ?

Depuis plusieurs semaines, les personnels de la maison d'arrêt de Cherbourg en Cotentin assistent, **impuissants**, à la multiplication des incidents impliquant une même fratrie.

Insultes, menaces de mort, intimidations, provocations permanentes, violences verbales, projection d'eau de Javel sur un codétenu, tentative d'impliquer d'autres détenus dans ces violences... La liste des faits ne cesse de s'allonger.

Les comptes rendus d'incidents se succèdent. Les observations concernant la vulnérabilité de certains détenus également. Les mesures de séparation se multiplient. Les interventions des personnels deviennent quasi quotidiennes.

Plusieurs questions se posent désormais :

Quelle est la stratégie de prise en charge de ce profil ? Combien de comptes rendus faudra-t-il encore rédiger ? Combien d'interventions faudra-t-il encore effectuer ?

Faudra-t-il attendre qu'un agent ou une personne détenue soit gravement blessé pour qu'une réponse adaptée soit enfin apportée ?

FO Justice MA Cherbourg en Cotentin interroge la direction de l'établissement.

Les mesures actuellement mises en œuvre sont-elles encore adaptées à un individu qui perturbe quotidiennement le fonctionnement de la détention ?

L'autorité de l'institution est-elle encore suffisamment affirmée face à un tel comportement ?

Les personnels ont besoin d'actes concrets, pas d'une succession de rapports qui s'empilent. Vous avez en votre possession les observations nécessaires !

Il est aujourd'hui indispensable de réaffirmer l'autorité de l'administration pénitentiaire face à ce type de profil !

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin demande que toutes les mesures adaptées soient rapidement étudiées **afin de mettre un terme à ces agissements répétés et de garantir enfin la sécurité des personnels, des intervenants et de l'ensemble de la population pénale.**

Nos collègues font preuve, chaque jour, d'un professionnalisme exemplaire. Ils ne doivent plus avoir le sentiment que certains individus peuvent imposer leur propre loi au sein de l'établissement !

Le retour à une autorité forte et assumée est aujourd'hui une nécessité. À force de laisser un détenu tester les limites de l'institution, c'est l'autorité de toute l'administration qui finit par être remise en cause.

SLP FO Justice MA Cherbourg

Le : 28/06/2026

